



Rentrée 2021

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement toutes les informations suivantes utiles au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

1) Rentrée des classes : voir tableau ci-dessous

Les contraintes sanitaires nous obligent à conserver les conditions d'accueil mises en place l'année dernière. Nous ne pouvons donc pas organiser notamment la visite de l'école pour les nouveaux parents.

De même, tous les parents ne pourront pas entrer dans l'école ce premier jour de rentrée comme nous le faisons habituellement.

Seuls les parents des maternelles et des nouveaux élèves pourront accompagner leurs enfants dans la cour.

Les élèves entreront donc seuls dans l'école et seront récupérés par les enseignants dans la cour. Une fois l'appel effectué par l'enseignant, ils rentreront en classe.

Il est impératif de bien respecter les horaires d'accueil et de sortie indiqués dans le tableau pour ce premier jour de classe.

IMPORTANT : Si vous ne trouvez pas le nom de votre enfant sur la liste qui sera envoyée mercredi soir, vous devrez me contacter par mail sur la boîte de l'école.

Classes	Jours	Matin		Après-midi	
GS	Jeudi 2/09	8h45	11h50	Pas de classe	
CP	Jeudi 2/09	Pas de	Classe	13h20	15h20
CE1	Jeudi 2/09	9h00	12h	Pas de	classe
CE2	Jeudi 2/09	9h15	12h	13h30	15h25
CM1 et CM2	Jeudi 2/09	9h30	12h00	13h30	15h30

La rentrée est échelonnée afin de favoriser une meilleure adaptation, notamment pour les élèves de Grande Section et CP. Les horaires habituels commenceront à partir du vendredi 3/09 pour l'ensemble de l'école en tenant compte de la nécessité d'horaires échelonnés pour les entrées et les sorties afin d'éviter les attroupements.

Il vous est demandé pour des raisons sanitaires de rester le moins longtemps possible devant l'école. Le sas de sécurité présent devant l'école doit rester libre à tout moment. Les parents souhaitant discuter entre eux sont priés de le faire en dehors du sas.

Il y aura un service de halte repas dès le jour de rentrée uniquement pour les enfants présents la journée complète : CE2-CM1-CM2

L'APE vous informera directement de l'organisation et du calendrier retenus pour la mise en route de la cantine et du périscolaire le jeudi 2 septembre. Elle vous renseignera également concernant les modalités de souscription de l'assurance scolaire.

Pour toutes questions concernant la cantine ou le périscolaire, veuillez envoyer un message à l'adresse suivante: **ape.georgesand.nabeul@gmail.com**



2) Réunions de début d'année :

Vous serez conviés à venir rencontrer les enseignants à une date qui vous sera indiquée prochainement. Ils vous présenteront le travail de l'année scolaire et répondront à toutes vos questions.

Il serait préférable que vos enfants, notamment pour les plus jeunes, soient gardés pendant cette réunion car ils ne pourront pas rester dans la cour sans surveillance. Compte des restrictions sanitaires actuelles, un seul parent pourra être présent lors de cette réunion. Le directeur commencera par vous donner quelques informations générales. Nous comptons sur votre présence.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes qui entrent dans l'école.

3) Informations diverses :

a) Rendez-vous avec le directeur :

Le directeur sera disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat par courriel matthieu.humery-egs@erlm.tn ou bien par téléphone 58555609 En raison du contexte sanitaire, il ne sera pas possible de venir le jour de la rentrée sans rendez-vous.

b) Rappel des horaires habituels de l'école :

L'accueil des élèves commence 10 minutes avant le début des cours. Nous vous demandons de veiller à ce que vos enfants n'arrivent pas trop tôt avant l'ouverture.

	Maternelle GS	Elémentaire CP au CM2
Matin	8h30 à 11h50 * sauf mercredi à 12h25	8h25 à 12h sauf mercredi 12h30
Après-midi	13h30 à 15h25*	13h30 à 15h30

* Sortie échelonnée par classe : les horaires vous seront communiqués la semaine de la rentrée.

Les parents de la maternelle peuvent accompagner leurs enfants et le confier rapidement à l'enseignante de la classe.

IMPORTANT: Toute absence doit être signalée le jour même par courriel ou téléphone.

c) PAI :

Si votre enfant a un problème de santé qui nécessite la prise de médicaments ou des aménagements durant le temps scolaire, vous devrez le signaler rapidement afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Aucun médicament n'est accepté au sein de l'école (pastilles, sirop pour la toux, etc...).

d) Calendrier scolaire 2021/2022 :

Vous trouverez les périodes de vacances sur le site Internet de l'IFT:

<https://www.institutfrancais-tunisie.com/index.php/vacances-scolaires#>



e) Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Elles se dérouleront au sein de l'école à partir de fin septembre. C'est l'enseignant de votre enfant qui vous proposera ce dispositif en cas de besoin et vous communiquera les horaires.

f) Sécurité :

Circulation aux abords de l'école : nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de circulation et le respect des horaires lors des sorties des élèves pour assurer la sécurité de vos enfants.

Plan canicule : en cas de fortes chaleurs persistantes, vous serez prévenus la veille par courriel de la suppression des cours de l'après-midi.

Plan intempéries : en cas de fortes précipitations, vous serez prévenus par courriel. Nous organiserons une sortie échelonnée des élèves .

PPMS : chaque année, nous actualisons notre Plan de Mise en Sûreté face aux risques majeurs ou attentat intrusion. Nos élèves réalisent régulièrement des exercices d'entraînement

g) Assurance scolaire :

Vous avez le choix entre l'assurance proposée par l'APE et la votre pour laquelle il faudra alors nous fournir une attestation.

h) Comment s'impliquer dans la vie de l'établissement ?

Nous avons toujours besoin de parents volontaires qui souhaitent s'investir dans la vie de notre école.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : adhérer à l'APE afin d'aider à l'organisation des grands événements, vous présenter aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, accompagner les élèves lors des sorties,...

i) Communication :

Vous avez la possibilité d'utiliser le cahier de correspondance de votre enfant pour communiquer et prendre rdv avec son enseignant ainsi que la boîte mail de l'école pour toute autre question administrative.

j) Goûter :

Il est possible de donner à votre enfant un goûter pour la récréation : pour des raisons de santé et d'hygiène, privilégiez les fruits, biscuits secs ou compotes en petite quantité. Les sodas , boissons sucrées et bonbons ne sont pas autorisés, les enfants sont invités à prendre une gourde d'eau en cas de soif.

k) vêtements et masques:

Conformément au règlement intérieur, nous demandons à ce que les élèves portent une tenue appropriée et adaptée à la météo lors de leur venue à l'école (haut de maillot de bain, tong, t-shirt trop court sont interdits.) Casquettes et chapeaux sont nécessaires par fortes chaleurs.

Votre enfant doit se présenter à l'école portant son masque dès son entrée dans le SAS. Un masque de rechange doit être présent dans une pochette dédiée dans le sac de chaque élève.

L'école ne dispose que d'un nombre limité de masques qui ne peut être distribué qu'à titre exceptionnel. Tout parent dont l'enfant se présentera plusieurs jours consécutifs sans masque se verra appeler afin de venir rechercher son enfant .



l) fournitures scolaires.

Il est demandé à chaque élève de prendre la totalité de ses fournitures scolaires marquées à son nom pour le jour de la rentrée.

Pour rappel, les listes ont été envoyées à tous les parents de l'école fin juin.

Si vous ne disposez pas de la totalité du matériel, il est impératif que vous vous rapprochiez au plus vite de la librairie Al Kitab de Tunis afin qu'elle vous commande le matériel nécessaire dans les plus brefs délais. Comme précisé fin juin, de nombreuses librairies sont en rupture de stock en lien avec la pandémie actuelle.

Pour toute question, je vous invite à vous rapprocher de l'enseignant de votre enfant.

m) frais de scolarité

Pour rappel, il est demandé de régler les frais de scolarité du premier trimestre pour le 10 septembre dernier délais. Pour toutes questions concernant les paiements et frais, veuillez vous adresser uniquement à la caisse du lycée de la Marsa qui est seule en mesure de vous répondre: **caisse@erlm.tn**

Le Directeur
Matthieu Humery